

**Conseil économique et social**Distr.: Générale  
4 mai 2004Français  
Original: Anglais

---

**Commission pour la prévention du crime  
et la justice pénale**  
Treizième session  
Vienne, 11-20 mai 2004

**Ordre du jour provisoire, annotations et proposition  
d'organisation des travaux****Rectificatif**

1. **Ordre du jour provisoire, point 3 intitulé “Débat thématique: “État de droit et développement: apport des activités opérationnelles à la prévention du crime et à la justice pénale”**

Après le point 3, insérer les alinéas *libellés comme suit*

- a) **Coopération internationale en matière de justice pénale en vue de renforcer l'état de droit, notamment par la lutte contre la corruption et la nouvelle criminalité, et de favoriser la croissance et le développement durable;**
- b) **Renforcement de l'état de droit et réforme des institutions de justice pénale, avec un accent sur l'assistance technique, y compris la reconstruction après les conflits.**

2. **Annotations, point 3 intitulé “Débat thématique: “État de droit et développement: apport des activités opérationnelles à la prévention du crime et à la justice pénale”**

a) *Après le titre du point 3, insérer les sous-titres libellés comme suit*

- a) **Coopération internationale en matière de justice pénale en vue de renforcer l'état de droit, notamment par la lutte contre la corruption et la nouvelle criminalité, et de favoriser la croissance et le développement durable**
- b) **Renforcement de l'état de droit et réforme des institutions de justice pénale, avec un accent sur l'assistance technique, y compris la reconstruction après les conflits**



- b) Après le paragraphe des annotations du point 3, insérer un nouveau paragraphe *libellé comme suit*

À sa réunion intersessions tenue le 29 avril 2004, la Commission a décidé que le point 3 devrait comporter les alinéas ci-après:

- a) Coopération internationale en matière de justice pénale en vue de renforcer l'état de droit, notamment par la lutte contre la corruption et la nouvelle criminalité, et de favoriser la croissance et le développement durable;
- b) Renforcement de l'état de droit et réforme des institutions de justice pénale, avec un accent sur l'assistance technique, y compris la reconstruction après les conflits.

3. **Annexe, tableau intitulé "Proposition d'organisation des travaux"**

Remplacer les textes du mercredi 12 mai et du jeudi 13 mai par ce qui suit:

<i>Date et heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Plénière</i>	<i>Comité plénier</i>
<b>Mercredi 12 mai</b>			
10 heures-13 heures	3	Débat thématique: "État de droit et développement: apport des activités opérationnelles à la prévention du crime et à la justice pénale"	Consultations informelles: examen de projets de résolution
15 heures-18 heures	3	Débat thématique: "État de droit et développement: apport des activités opérationnelles à la prévention du crime et à la justice pénale" ( <i>suite</i> )	Consultations informelles: examen de projets de résolution ( <i>suite</i> )
<b>Jeudi 13 mai</b>			
10 heures-13 heures	5	Coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité transnationale	Atelier sur le thème: "État de droit et développement: apport des activités opérationnelles à la prévention du crime et à la justice pénale"
15 heures-18 heures	5	Coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité transnationale ( <i>suite</i> )	Atelier ( <i>suite</i> )